

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 44

Artikel: Le Palais de Rumine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

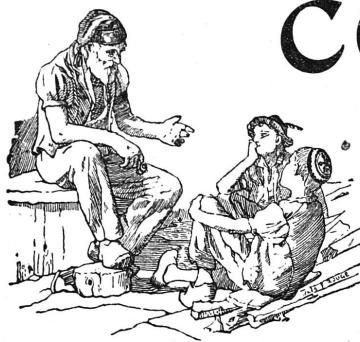
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Soyons de notre temps.

Hélas, que j'en ai vu mourir de belles choses ! C'est le destin. Il faut une proie au trépas. Il faut que le temps passe en effeuillant les roses, Il faut...

Il faut en prendre notre parti, quelque peine que nous y ayons. Les revenants font triste figure au milieu des vivants; et c'est leur rendre un bien mauvais service que de les forcer malgré eux — car ils ne le demandent pas — à sortir du tombeau. Gardons-leur un pieux souvenir, mais, de grâce, laissons-les reposer en paix. On vit le présent; on ne vit pas l'avenir; on revit moins encore le passé. Si nous pouvons en quelque mesure — oh ! combien petite — agir sur l'avenir, nous ne pouvons plus rien changer au passé ; le cataloguer, voilà tout.

Nos journaux annoncent qu'une dame se propose de remettre en honneur le rouet de nos grands-mères. Et M^{me} Burnat-Provins, l'aimable et active initiatrice de la « Ligue pour la beauté » et, si nous ne nous trompons, membre non moins actif du Comité de la « Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque », applaudit des deux mains à l'intention.

Nous regrettons de ne pouvoir nous associer à ces applaudissements. L'idée de « Julie-Elise de la Maison d'En-bas », c'est le pseudonyme de la dame en question qui, entre parenthèses, n'entend rien risqué à signer de son vrai nom, part d'un bon naturel, mais elle ne nous semble pas heureuse. La machine à filer a tué le rouet, comme la vieille diligence fut tuée par la locomotive à vapeur, qui le sera à son tour par la locomotive électrique; le gaz d'abord, l'électricité ensuite, ont tué les quinques de nos pères.

C'est le destin...

Chaque invention nouvelle a créé de nouvelles conditions d'existence, un milieu qui lui est propre. Pour remettre en honneur n'importe lequel de nos vieux usages, il faut aussi remettre en honneur le cadre et les personnes qui lui conviennent. Or c'est impossible, sinon très difficile. On exhumerait des galetas, où ils dorment sous la poussière et sous les ans, les vieux rouets silencieux, on en confectionnerait avec art de nouveaux, mais on ne ressusciterait pas les fileuses de jadis, sédentaires et aux goûts simples et modestes. Nous croyons que les causes philosophiques de nos dames et de nos demoiselles d'aujourd'hui produiront avec le ronflement du rouet une drôle de musique. Et puis, nous ne voyons pas nos jeunes filles filant à la clarté brillante d'une lampe de seize ou de trente-deux bougies. On ne songe pourtant point à reprendre les quinques fumeux, ni même la lampe à huile. Enfin, il n'y a pas à dire, les pieds de nos demoiselles, qui n'ont de commun avec ceux de leurs grands-mères que leur petitesse et leur élégance, sont destinés à faire tourner, sur les grandes routes poussiéreuses, les roues dévorantes de la bicyclette et non celle du rouet. Ce n'est plus du lin que filent nos demoiselles, ce sont des kilomètres.

« A ce cours de filage, dit aussi M^{me} Burnat-Provins, dans sa lettre aux journaux, se joindront des leçons facultatives de patois vaudois. »

Des « leçons de patois » ! Vous dites bien « leçons », madame ? Vrai, ces deux mots nous laissent rêveur. A-t-on jamais enseigné le patois ? Se peut-il enseigner ? On le sait ou on ne le sait pas. Mais on ne l'apprend pas. Il n'y a que les philologues qui l'étudient, comme on étudie l'archéologie ; mais ce n'est point pour le parler — ils ne sauraient pas — c'est pour le classer, pour le disséquer.

Ah ! ce bon vieux patois, personne ne lui fut, ne lui est plus fidèle que le *Conteur*. Ce sont deux vieux camarades ; ils ne pourraient vivre l'un sans l'autre. Mais ils ne se font pas d'illusions, ils savent

... que le temps passe en effeuillant les roses.

Le *Conteur* entoure d'une tendre sollicitude son vieil ami, il s'efforce de lui cacher et d'adoucir la cruaute d'une longue et pénible agonie. Il ne demande qu'à vivre assez, pour lui fermer les yeux et accompagner son convoi, dût-il être seul à le suivre. Après... Eh bien, après ?...

Jamais le *Conteur* n'a songé à créer des leçons et des cours de patois. Il sait bien que ça ne prendrait pas.

Et si M^{me} Julie-Elise réussit à faire des prosélytes, si nos jeunes filles se remettent au rouet, qu'on ne s'y trompe point, ce ne sera pas pour filer de bon « fil souple et solide », ni par amour ou piété pour un passé qu'elles n'ont pas connu et qui ne leur chaut guère, mais bien plutôt par pur snobisme et — ne souriez pas — parce que pour elles ce sera du « nouveau ». Aujourd'hui, il n'y a que le nouveau qui prenne. Mais rien n'est plus éphémère.

Après avoir repassé quelques jours au soleil, les rouets, anciens et neufs, reprendront le chemin du grenier ou de quelque boutique de bric-à-brac. Et l'initiative de la dame de la « Maison d'En-bas » n'aura servi qu'à prouver une fois de plus que le passé est mort et que le temps qui court ne lui appartient plus.

En définitive, de quoi s'agit-il ? De rendre à la vie un peu de cette poésie qui semble lui échapper de plus en plus et qui pourtant en est un des charmes précieux. Pourquoi la chercher toujours dans le passé, cette poésie, comme si elle n'était que là ? Il faut nous défier ; nous sommes un peu le jouet d'une véritable illusion. C'est de leur seul éloignement souvent que certaines choses tiennent toute leur poésie. Il en est d'elles comme des personnes qui nous ont quitté pour toujours : c'est seulement alors qu'elles nous paraissent sans défauts. Il faut mourir pour qu'on veuille bien vous reconnaître quelque mérite.

Et bien, c'est un grand tort cela. Il ne tient qu'à nous de nous en corriger. Apprenons à apprécier et à aimer nos semblables tandis qu'ils sont vivants, tandis que nous pouvons jouir de leurs qualités et les faire profiter des nôtres, ce qui est une seconde jouissance. De même ne perdons pas notre temps et nos efforts à des

récessions éphémères d'usages et de façons de vivre qui ont fini leur règne et qui seraient tout dépayrés dans notre société nouvelle.

Apprenons à apprécier et à aimer, comme les gens, les choses de notre époque ; cherchons-en la poésie, car elles en ont une, certainement. Ne laissons pas à nos petits-neveux, qui la trouveront pour sûr ainsi que nous avons trouvé celle du soi-disant « bon » vieux temps, le soin de découvrir cette poésie. Eh ! que diable, le ciel n'est-il pas toujours bleu, le soleil brillant et chaud, les prés verts, les arbres fleuris au printemps et d'or en automne ; les ruisselets ne gazouillent-ils plus sous les taillis ; n'entendent-on plus dans les branches le joyeux babil des oiseaux ? Que voulez-vous de plus ? Imitons la nature. Quel plaisir avons-nous à passer notre vie dans des cimetières, à verser de vaines larmes sur les ruines d'un passé à jamais fini ?

La vie n'est pas seulement aux enflévrés, aux égoïstes, aux « affaristes » qui la méconnaissent et qui la gâtent ; elle est avant tout à ceux qui l'aiment et qui savent en jouir. Soyons de ceux-là. Et vive le présent !

J. M.

De cause à effet. — Ceci se passe en France. Un contrôleur se présente à la portière d'un compartiment de première classe.

— Vos billets, messieurs, s'il vous plaît !

Un monsieur sort avec affectation une carte de circulation gratuite, la présente à l'employé et, après avoir jeté sur ses compagnons de route un regard protecteur, dit, de manière à être entendu de tout le monde :

— Député !

Un autre voyageur, présentant avec une humilité railleuse son billet pris au guichet :

— Electeur !

L'homme à la colonne. — Le peintre Courbet, célèbre par son talent et par le renversement de la colonne Vendôme, habita longtemps, on le sait, notre pays, la Tour-de-Peilz. Il dîna un jour chez un de ses voisins. La conversation tombe sur le tableau de Gleyre, « Hercule aux pieds d'Omphale ».

— Beau tableau, dit Courbet, très beau tableau ; mais il y a dans la perspective je ne sais quoi qui ne me revient pas... le fond est manqué ; il y a trop de colonnes.

Un enfant de l'ami du peintre avait entendu la remarque. Lorsque Courbet fut parti, le gamin dit à son père :

— Dis donc, papa, ce monsieur veut donc renverser toutes les colonnes ?

Le Palais de Rumine.

On inaugure aujourd'hui le palais de Rumine, à Lausanne. Ce bel édifice est déjà familier à beaucoup de monde. Il s'ouvre pour la première fois au public, il y a deux ans, lors de l'Exposition nationale de peinture et de sculpture, installée dans ces salles qui ne se désemplissent plus, depuis que le Musée can-

tonal des beaux-arts y est logé avec le soin qu'on sait. Les professeurs, les étudiants et toutes les personnes qui sans être sur les bancs de l'Université continuent d'orner leur esprit, savent aussi le chemin du palais de Rumine. C'est là que se trouvent maintenant la Bibliothèque cantonale, le Musée botanique, une série d'auditoires et de laboratoires, l'Aula de l'Université, purgatoire des orateurs et des reporters, à cause de son acoustique défectueuse, mais au demeurant salle très confortable. Le Musée industriel, le Médailleur, le Musée des antiquités, les collections de géologie et de zoologie vont à leur tour prendre place dans les grandes galeries qui leur sont réservées.

Le palais de Rumine n'est pas seulement connu des Vaudois et de nos confédérés; il a montré encore à nombre d'étrangers de marque, à l'inauguration du médaillon de Sainte-Beuve et aux fêtes du Simplon, la grâce florentine de sa façade, de sa pergola, de ses colonnes, de ses campaniles, de son atrium, chef-d'œuvre d'harmonie architecturale.

Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, pourquoi l'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne ont-ils attendu si longtemps pour prendre la crémillière? Pour deux raisons, croyons-nous: d'abord, parce qu'ils ont voulu attendre l'achèvement de toutes les parties de l'édifice, et puis, parce qu'en faisant coïncider l'inauguration avec l'ouverture du semestre d'hiver de l'Université et l'installation du recteur et des nouveaux professeurs ordinaires, ils associaient plus complètement l'Université à cet événement et réduisaient les fêtes à une seule.

Il est un homme qui eût eu la place d'honneur à ces réjouissances: Gabriel de Rumine. Ce serait aujourd'hui un vieillard de 67 ans: D'origine roumaine, né en 1841, il avait pour mère Mme Catherine de Rumine, princesse de Schakowskoy, femme au cœur généreux, qui s'établit à Lausanne vers 1841 et qui s'attira la reconnaissance publique par ses libéralités. Mme de Rumine fut la fondatrice du Musée industriel de la rue Chaucreau. La ville de Lausanne lui conféra, à elle et à son fils, la bourgeoisie d'honneur, en 1862. Elle mourut en 1867 dans sa campagne de l'Eglantine.

Gabriel de Rumine suivit les cours de l'Académie. Il s'intéressait vivement aux sciences et adorait la bonne ville où il avait passé sa jeunesse et fait ses études.

La maladie l'emporta à l'âge de 30 ans, le 18 juin 1871, à Bucarest. Il fut inhumé au cimetière d'Ouchy, le 3 juillet suivant. Deux jours plus tard, les Lausannois apprenaient qu'il faisait à des œuvres d'utilité publique des legs pour une somme totale de fr. 2,015,000, dont fr. 120,000 à la Société vaudoise des sciences naturelles.

La clause principale de son testament a la teneur que voici:

« Je donne et lègue à la ville de Lausanne, canton de Vaud, Suisse, la somme de fr. 1,500,000, que je prierais de placer dans de bonnes conditions pour que cette somme, étant doublée, soit employée à la construction d'un édifice qui sera jugé, quinze ans après ma mort, d'utilité publique, par une commission de dix membres, choisie de moitié parmi les professeurs de l'Académie, de moitié parmi les magistrats de la ville ».

Cette commission, constituée en juin 1886, par le Conseil communal, décida en mai 1888 que l'édifice en question devrait contenir la Bibliothèque cantonale, les principales collections scientifiques et artistiques de l'Etat et de la commune, enfin les salles nécessaires à l'extension de l'Académie et sa transformation en Université. Le rapporteur de la commission, M. le docteur Marc Dufour, concluait ainsi: « Avoir toujours devant les yeux ce qui rend le pays prospère est bien; avoir devant les yeux ce qui

l'honneur et le relève est mieux; et toutes les fois qu'un peuple, même petit, a été, à une époque, inspiré par le désir d'acquérir des biens d'une nature idéale, il a laissé de cette époque une trace plus brillante dans l'histoire que celle de peuples plus grands et de collectivités plus puissantes. Ainsi Florence dans ce siècle si fécond qui ferme le moyen âge et inaugure la Renaissance, ainsi Genève à l'époque de la Réformation, ainsi les villes de la Néerlande après la libération du joug espagnol! »

Sur les bases de ces résolutions, l'Etat et la commune de Lausanne conclurent, le 23 juin 1888, une convention dont voici les grands traits:

La commune de Lausanne s'engage à construire un édifice destiné à recevoir, outre le service de l'Académie, l'Aula, le service des sociétés savantes, la Faculté technique, les collections scientifiques et enseignements qui en dépendent, les collections d'antiquité et médailles, la collection des Beaux-Arts, le Musée industriel, la Bibliothèque cantonale.

L'édifice sera construit sur le terrain communal limité par la Riponne et le Chemin-Neuf, à l'ouest et au nord-ouest, par une voie de communication à établir entre le Chemin-Neuf et la place du Crêt à l'est, par le tracé d'un escalier direct de la Cathédrale à la Riponne au sud.

Les terrassements, la construction du bâtiment et des murs de soutènement, ainsi que l'aménagement des abords de l'édifice seront payés au moyen du legs de Rumine.

L'édifice restera la propriété de la commune de Lausanne. Les frais d'entretien et de service seront à la charge de l'Etat, sauf pour la partie du bâtiment affectée au Musée industriel.

L'Etat s'engage : 1^e à transformer l'Académie en une Université par le développement de la section des sciences médicales de l'Académie en faculté complète de médecine; 2^e développer les autres facultés en recourant, pour une part, à un subside de la Confédération. L'Etat s'engage en outre à réparer le bâtiment actuel de l'Académie, dans lequel une partie des cours demeureront installés, pour le mettre en harmonie avec la nouvelle construction.

La convention fut ratifiée le 30 juillet 1888 par le Conseil communal et le 21 août de la même année par le Grand Conseil. Mais avant cette ratification et longtemps après, on polémiqua fort et ferme au sujet de l'emplacement, comme on l'avait fait déjà à propos du Palais fédéral.

Les premiers travaux commencèrent à la fin de 1898, sur les plans de l'architecte André, Vaudois établi à Lyon, au génie duquel adversaires et partisans de l'emplacement du Chemin-Neuf rendirent le même témoignage d'admiration.

Il fallut faire disparaître tout d'abord l'ancienne buanderie Haldimand et le bâtiment dit « magasin à bois », qui abritait des classes de l'Ecole industrielle, puis de l'Ecole primaire; on dut démolir la maison Pellis, receveur, et d'autres immeubles où se trouvaient encore des salles d'école. Ce fut une métamorphose complète d'un des quartiers les plus pittoresques du vieux Lausanne.

Dans quelques siècles, peut-être, le palais de Rumine s'abattrait-il à son tour sous la pioche des démolisseurs, pour faire place à quelque gigantesque construction de fer ou d'acier. Alors, les archéologues s'extasieront sur la beauté des marbres et sur la profondeur des soubassemens et diront: « Ces Lausannois de 1906 bâtiassaint comme les Romains! »

D'attaque! — Deux ouvriers bouchers dépeçaient un bœuf superbe.

— Dis, François, fait l'un, après avoir coupé un rôti de huit kilos, le patron ne revient qu'à midi. Si on allait à la Croix fédérale porter ce morceau pour qu'on nous le cuise pour les dix-heures.

— C'est une idée. Il est rude beau, un fin morceau.

A dix heures, les deux compagnons s'atta-

blent. Le rôti de huit kilos et un plat de pommes de terre disparaissent en un moment.

— A présent, c'est pas tout, François; pour que le patron ne s'aperçoive de rien, y s'agit de bien dîner à midi.

— Entendu. C't en règle.

Les almanachs.

Ils sont tous là, ou à peu près, les almanachs pour 1907. On trouve toujours qu'ils reviennent trop tôt et c'est pourtant avec empressement et le sourire aux lèvres qu'on les accueille. Ce sont de vieux amis dont on ne se peut passer et à qui l'on pardonne bien vite de nous rappeler l'inexorable fuite des ans. Chacun de ces almanachs a ses clients fidèles à qui il serait inutile d'en proposer un autre. On peut changer d'appartement, de bonne, de métier, de patron, d'habitudes, de parti même: on ne change pas d'almanach.

Messager Boiteux de Berne et Vevey, Bon messager, Almanach romand, Almanach bernois, ils sont là, quatre, sur notre table, aussi séduisants les uns que les autres, plus soucieux aussi de répondre mieux, chaque année, à l'attente de leurs amis, soit par l'exactitude et l'abondance de leurs renseignements, soit par l'attrait croissant de leurs articles et de leurs illustrations.

Allez donc, almanachs, à tous ceux qui vous appellent et, dans les colonnes blanches qui flanquent votre calendrier, puissiez-vous n'enregistrer que d'heureux événements.

Lo maidzo de Rebattatsat.

Traduction de: « Le médecin de Cucugnan », de Roumanille.

L'IRE ON maidzo qu'ein savâi gro câ l'apprenâi po rein quand l'étai dzouveno; et tot parâi pè Rebattatsat io l'è que s'ire établi du la dou z'an, on sè mauâive de li. Que lâi voliâi-vo fère; on lo re incontrâve adi avoué on lâvro pè lè man et lè Rebattatsâ sè desant: « Ne sâ rein de rein, noutron maidzo, l'è adi à recordâ. Se recorde l'è po appreindre; se l'a fauta d'appreindre l'è que ne sâ rein; se ne sâ rein, l'è on Bourrisco ».

L'è tot cein que desant et sè fiâvant pas à li.

On maidzo que n'a min de malâdo, l'è quemet on crâizu que n'a min d'odlio. Faut tot parâi gagaf sa vya et noutron poûro lulu ne gagnâve pas l'iguie que bêvessâi.

L'ire binstout lo momeint que cein botsâ.

On dzo, po ein vère lo bet, lo maidzo fâ publii dein tot lo velâdzò que l'ire tant saveint et sutî que pouâve fère bin mé que de guéri on malâdo, — cein l'è on amuseiment — que pouâve ressucitâ on mort; que cein l'è adan on vretâbillio merâcllio! — Oï, oï, on mort, que lau desâi, et on mort einterrâ!... Lo vo ressuciteri quand vo voudrâ, ào gros dau dzo, ào mâtet dau cemtro, dèvant très ti!

Ein avâi pas tant que crâyant cein. Tot parâi lè dzein sè desant: « Lâi a rein à risquâ de lo fère asseyi. Faut lo vère à l'ovrâdzò! Pâo pâo-titre réussi: l'è on hommo qu'a tant lié!... Et pu on fâ tant de balle z'einveinchon ào dzo de voulâ! Se réussse, tant mi! sè manque, ein arâi prau dèlao. Que n'ein ressucite pî ion et on verrâ bin se l'a tourdzî on bon néné quand l'etâi dzouveno.

Dan, ie fut einteindu que la demeindze d'apri, justo ào coup dè maidzo, lo maidzo, ein pllein cemetiro, dèvessâi ressucitâ on mort, dou se failâi. Mimameint lâi avâi dâi fenne que deuant onna dozanna!

Cllia demeindze que, dza du dhî zhâore, lo cemetiro etâi asse pllein que lo pridzo lo dzo dau Djonno. Lo second coup de maidzo n'avâi pas oncora sounâ que vaitc le maidzo qu'arreve, avoué sa balla vetira naire. L'eut prau de peina à passâ, tant de zein lâi avâi, tot parâi ie pu arrevâ vè on petit tierdzo.

Sè met adan à lau bailli lo bondzo, à crètchi et à sè motsi et lau fâ:

— Mè boune dzein, vo z'è djurâ de ressucitâ